

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 10 (1918)
Heft: 12

Rubrik: Dans les fédérations syndicales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

formés de représentants des producteurs et des consommateurs. *La réorganisation économique* par le développement de l'outillage national ou industriel et la diffusion illimitée de l'enseignement général et technique. *Le retour à la nation des richesses nationales* par l'établissement d'un contrôle assurant le fonctionnement du régime d'association entre l'industrie et l'Etat. *La lutte contre les fléaux sociaux.* Rien ne doit être négligé pour que la société dispense à chacun le plein développement de ses facultés intellectuelles, pour que, par des mesures de prévoyance, elle préserve contre l'alcoolisme, le taudis, le surmenage, et que, par l'assurance sociale, elle garantisse contre le chômage, la maladie, l'invalidité, la vieillesse tous les membres de la classe productrice.

Pour les ouvriers étrangers, la C.G.T. proclame que tout travailleur, quelque soit sa nationalité, a le droit de travailler là où il peut occuper son activité. La jouissance de toute les garanties d'ordre syndical, notamment le droit de participer personnellement à l'administration de son syndicat.

Le programme demande en outre l'extension de l'assurance sociale, des mesures contre la vie chère et enfin la répartition des charges budgétaires résultant de la guerre par l'application intégrale des lois d'impost aux possédants.



Dans les fédérations syndicales

Charpentiers. — Après 20 jours de grève, les ouvriers charpentiers de Genève ont obtenu une augmentation de salaire de 8 francs par semaine en moyenne. Ce résultat atteint 120 ouvriers répartis en 20 établissements.

Ouvriers de la pierre. — La grève des ouvriers de la pierre de Zurich a duré 15 jours. L'augmentation de salaire obtenue est en moyenne de 12 francs par semaine. Les ouvriers grévistes étaient au nombre de 45 dans 6 établissements.

Tramways. — A Neuchâtel, les employés de tramways se sont mis en grève le samedi 8 novembre; ils furent les premiers à bénéficier des effets de la grève générale. Dès que le conseil d'administration apprit que la grève générale était déclenchée, il décida d'accepter l'entrevue qu'il venait de refuser, à la suite de laquelle il donna satisfaction aux grévistes qui reprirent immédiatement le travail sans attendre la fin de la grève générale.

Métallurgistes et horlogers. — Le comité central étendu de cette fédération a décidé dans une séance tenue les 23 et 24 novembre, de convoquer un congrès pour les 8 et 9 décembre, à la Maison du Peuple à Berne. L'ordre du jour porte: 1. Examen de la situation actuelle. 2. Augmentation des cotisations.

Ce congrès sera d'une haute importance pour l'avvenir de la fédération, ainsi que pour le mouvement ouvrier suisse en général. Les métallurgistes et horlogers étant la plus forte fédération de l'Union syndicale, ses décisions ne manqueront pas d'influencer sur l'orientation du mouvement prolétarien suisse.



Mouvement syndical international

Danemark. — En juin 1918, les syndicats danois comptaient 198,811 membres. Ils doivent atteindre aujourd'hui un effectif de 200,000 membres, ce qui signifie un brillant résultat. Le Danemark adhérait en 1905 à l'internationale syndicale avec 68,000 membres seulement, il en comptait 105,000 en 1913; il a doublé son

effectif depuis lors. Ce pays qui ne compte pas trois millions d'habitants, est ainsi, toute proportion gardée, à la tête de l'internationale syndicale. Pour l'égaliser, les grands pays qui ont 40, 50, 60 70 et 100 millions d'habitants devraient avoir de 6 à 7 millions de syndiqués, ce qui n'est pas le cas. Le travail de propagande et d'organisation est encore immense jusqu'à ce que le prolétariat mondial forme une organisation économique complète et bien unie!

Espagne. — L'Union générale des travailleurs espagnols groupe, à ce jour, 89,601 membres répartis en 468 sections. Les provinces qui comptent le plus d'affiliés sont: Madrid, 27,844; Oviedo, 15,253; Biscaye, 6528; Cordoue, 6363; Murcie, 5394.

L'important Syndicat de l'Aiguille de Valence, qui compte 1510 ouvrières, publie son rapport annuel. L'organisation professionnelle s'est développée par la création d'une caisse de prévoyance affiliée à celle de Madrid, en outre des mutualités, caisses d'allocations, office de placement, coopératives, écoles du soir, etc. Le syndicat continue à se préoccuper activement de la réglementation des ateliers.

La Société minière de la Vieille-Montagne, à Santander, la seule entreprise en Espagne, qui accorde à ses ouvriers une participation dans les bénéfices sous la forme d'une attribution de 12 pour cent, a réparti, pour le dernier exercice, à ses collaborateurs, employés et ouvriers, une somme de 125,000 piécettes.

— La Fédération des employés de commerce mène une campagne active pour faire aboutir le projet de loi réglementant la journée de travail et compléter les dispositions de loi sur le repos du dimanche. Elle se préoccupe également du contrat de travail et des retraites ouvrières. Elle a décidé d'entretenir d'étroites relations avec la minorité socialiste de la Chambre des députés.

Angleterre. — Au congrès des Trade-Unions qui s'est ouvert le 2 septembre dernier à Derby, le président Ogden a annoncé que les délégués présents représentaient 4,531,985 membres. Au cours d'un discours, le président a déclaré que la conférence internationale du travail serait d'un grand secours pour la conclusion d'une paix démocratique et durable. Malgré l'horreur et l'aversion causée par les actes inhumains comme le coulage du *Lusitania*, du navire hôpital *Llandoveric castle*, l'exécution de Miss Cavell et de celle du capitaine Fryatt, notre but doit être de nous réunir comme moyen de régler les conflits. Pour ces motifs, Ogden se déclare en faveur de l'internationalisme des ouvriers du monde.



Bibliographie

Schweiz. Gewerbekalender pro 1919. Preis in Leinwand Fr. 2.50, in Leder Fr. 3.—. Verlag Buchdruckerei Büchler & Co. in Bern.

Schweizerischer Notizkalender. Taschennotizbuch für jedermann. XXVII. Jahrg. 1919. 160 Seiten 16°. Preis in hübschem, geschmeidigem Leinwandeinband nur Fr. 1.40. Druck und Verlag von Büchler & Co. in Bern. Durch jede Buch- und Papierhandlung zu beziehen.

Ein vorzüglich eingerichteter, gefälliger und billiger Kalender ist der Schweiz. Notizkalender. Nebst 142 gut eingeteilten Seiten für Tages-, Kassa- und andere Notizen enthält er das Wichtigste, das jedermann stets gerne bei sich trägt. Wer diesen praktischen, wirklich unentbehrlichen Kalender einmal gehabt hat, wird denselben alljährlich wieder bestellen.

